

REGLEMENT DU CHANTIER

Lieu du chantier

Le chantier s'effectuera sur le territoire de la Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan à Saint-Jean-de-Maurienne .

Il s'adresse aux jeunes de 16 à 18 ans habitant la Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan.

Un véhicule sera mis à disposition pour transporter les jeunes sur le lieu de travail.

Dates et horaires

Le chantier se déroulera du mardi 17 au vendredi 20 février 2026

Le temps de travail sera de 20h pour les 4 jours.

Le rendez-vous est donné à l'Espace Jeunes.

Encadrement

Dans le respect de la réglementation et pour répondre aux besoins de l'animation, l'équipe est composée de personnel qualifié :

- Un animateur du service jeunesse,
- Un intervenant technique ou un élu.

Information et découverte

Deux temps supplémentaires seront consacrés à la découverte du territoire.

Signature du jeune

Signature des parents

Signature du responsable
du service jeunesse